

**Synthèse des commentaires du public
Consultation du 11 février au 04 mars 2021**

**Arrêté portant
désignation du site Natura 2000
« Vallées de la Beaume et de la Drobie »**

Une internaute a appelé l'attention sur le fait que la commune de Largentière n'aurait pas été consultée sur la désignation du site Natura 2000 « Vallées de la Beaume et de la Drobie » couvrant en partie son territoire.